

TARIF JOURNALIER

au 1^{er} janvier 2024

Les résidents (âgés de plus de 60 ans) auront à acquitter, quel que soit leur degré de dépendance, un montant journalier de 73.37 € (soixante-treize euros et trente-sept centimes) tarif hors aide sociale,

73.37 € (soixante-treize euros et trente-sept centimes) tarif bénéficiaire aide-sociale,

Qui inclut le tarif Hébergement et le tarif Dépendance.

Pour le tarif Dépendance seul le ticket modérateur est à la charge du résident, quel que soit le GIR.

Tarif hébergement

Aide sociale

67.73 €

Hors aide-sociale

67.73 €

Tarif dépendance

GIR 5-6 (ticket modérateur)

5.64 €

GIR 3-4

13.30 €

GIR 1-2

20.96 €

Tarif accueil de jour

40.00 €

TARIF TELEPHONE

L'abonnement mensuel sera facturé au tarif de **8.00 €**

Quelle que soit la consommation (hors numéros spéciaux et appel hors union européenne)

TARIF REPAS

Le repas des visiteurs sera facturé au tarif de **8.00 €**

Hors Noël et jour de l'an

TARIF CLE

La clé supplémentaire sera facturée **10.00 €**